

## ANNEXE 51-102A3

### DÉCLARATION DE CHANGEMENT IMPORTANT

#### Rubrique 1 Dénomination et adresse de la société

Element Fleet Management Corp. (« **Element** » ou la « **Société** »)  
161 Bay Street, Suite 3600  
Toronto (Ontario) M5J 2S1

#### Rubrique 2 Date du changement important

Le 1<sup>er</sup> octobre 2018

#### Rubrique 3 Communiqué

Le communiqué mentionné aux présentes a été diffusé sur Marketwired le 1<sup>er</sup> octobre 2018. Une copie du communiqué (le « **communiqué** ») a été déposée sous le profil de la Société sur SEDAR, à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

#### Rubrique 4 Résumé du changement important

Le 1<sup>er</sup> octobre 2018, Element a annoncé, au moyen du communiqué, un plan centré sur le client afin d'améliorer considérablement le rendement financier, de renforcer le bilan de la Société et de réduire les risques qui y sont liés, et de positionner l'entreprise dans une perspective de croissance.

Le plan comprend les éléments suivants :

- une série de mesures concrètes en vue d'améliorer l'expérience client et de générer une amélioration du résultat d'exploitation avant impôt des activités de gestion de parcs de véhicules d'environ 150 M\$ d'ici la fin de 2020;
- un investissement de 150 M\$ dans l'entreprise afin de réaliser ces améliorations, qui sera financé en partie par du capital non réparti après une réduction du dividende trimestriel sur les actions ordinaires de la Société, de 0,075 \$ à 0,045 \$, et l'instauration d'un régime de réinvestissement des dividendes;
- sous réserve du respect de certaines conditions, une convention visant l'achat de la participation dans la coentreprise 19<sup>th</sup> Capital Group LLC (« **19<sup>th</sup> Capital** ») dont Element n'est pas déjà propriétaire pour une contrepartie nominale, et l'intention d'Element d'entreprendre la liquidation en bonne et due forme des actifs de 19<sup>th</sup> Capital au cours des 36 prochains mois. Parallèlement à cette mesure, Element constatera une charge après impôt d'environ 360 M\$ au troisième trimestre qui reflète une réduction de la valeur comptable de son investissement restant dans 19<sup>th</sup> Capital;

- le renforcement du bilan de qualité investissement de la Société grâce à un placement d'actions ordinaires de 300 M\$ (les « **actions ordinaires** ») par voie d'acquisition ferme;
- un plan d'imputabilité clair, notamment un mandat de gestion de la transformation exécuté par un cabinet de consultants de premier plan à l'échelle mondiale qui déploiera attention, soutien et imputabilité pendant la durée du programme, ainsi qu'un rapport périodique sur l'évolution du rendement d'Element.

## **Rubrique 5 Description circonstanciée du changement important**

### **5.1 Description circonstanciée du changement important**

Le 1<sup>er</sup> octobre 2018, Element a annoncé, au moyen du communiqué, un plan centré sur le client afin d'améliorer considérablement le rendement financier, de renforcer le bilan de la Société et de réduire les risques qui y sont liés, et de positionner l'entreprise dans une perspective de croissance.

Le plan comprend les éléments suivants :

- une série de mesures concrètes en vue d'améliorer l'expérience client et de générer une amélioration du résultat d'exploitation annuel avant impôt des activités de gestion de parcs de véhicules d'environ 150 M\$ d'ici la fin de 2020;
- un investissement de 150 M\$ dans l'entreprise afin de réaliser ces améliorations, qui sera financé en partie par du capital non réparti après une réduction du dividende trimestriel sur les actions ordinaires de la Société, de 0,075 \$ à 0,045 \$, et l'instauration d'un régime de réinvestissement des dividendes;
- sous réserve du respect de certaines conditions, une convention visant l'achat de la participation dans la coentreprise 19<sup>th</sup> Capital dont Element n'est pas déjà propriétaire pour une contrepartie nominale, et l'intention d'Element d'entreprendre la liquidation en bonne et due forme des actifs de 19<sup>th</sup> Capital au cours des 36 prochains mois. Parallèlement à cette mesure, Element constatera une charge après impôt d'environ 360 M\$ au troisième trimestre qui reflète une réduction de la valeur comptable de son investissement restant dans 19<sup>th</sup> Capital;
- le renforcement du bilan de qualité investissement de la Société grâce à un placement d'actions ordinaires de 300 M\$ par voie d'acquisition ferme;
- un plan d'imputabilité clair, notamment un mandat de gestion de la transformation exécuté par un cabinet de consultants de premier plan à l'échelle mondiale qui déploiera attention, soutien et imputabilité pendant la

durée du programme, ainsi qu'un rapport périodique sur l'évolution du rendement d'Element.

### **Transformer l'entreprise de gestion de parcs de véhicules**

Le plan de transformation de l'entreprise de gestion de parcs de véhicules d'Element est fondé sur une évaluation globale de ses activités effectuée au cours des derniers mois, comprenant des entrevues avec les clients et les parties prenantes, une vaste analyse comparative du secteur et un examen approfondi des activités, de la structure et du bilan d'Element. La direction et le conseil d'administration (le « **conseil** ») d'Element ont examiné des thèmes clés comme la fidélisation des clients, la gestion des remises, les employés et la culture, les systèmes de TI, la répartition des dépenses en immobilisations et d'autres thèmes encore.

Les principaux aspects du plan comprennent, notamment, la simplification du fonctionnement de l'entreprise de gestion de parcs de véhicules et de la structure organisationnelle d'Element, la réduction du nombre de niveaux de l'organisation, passant de neuf à l'heure actuelle à cinq, le rapprochement de la direction avec les clients et la simplification des activités et des relations avec la clientèle afin d'offrir une meilleure expérience de façon plus constante au client, grâce à des initiatives comme l'automatisation de processus manuels afin de réduire les erreurs et d'améliorer la durée des cycles.

Au total, environ 80 % (environ 120 M\$) de l'amélioration attendue du résultat d'exploitation annuel avant impôt devrait provenir des gains de productivité au chapitre de l'expérience client alors que les 20 % restants (environ 30 M\$) seront principalement attribuables à la garantie des revenus et à la fidélisation accrue.

À la suite de ces transformations de la façon dont Element exerce ses activités, la direction de la Société prévoit réaliser les améliorations du résultat d'exploitation annuel avant impôt d'environ 150 M\$ en misant sur trois vagues d'occasions :

1. *Gains rapides* – Element prévoit créer une amélioration de la rentabilité annuelle d'environ 40 M\$ d'ici la fin de 2018, et a déjà relevé et réalisé une amélioration de plus de 30 M\$ à ce jour. Cette phase comprend la mise en œuvre de plus de 50 initiatives dont la restructuration de l'organisation, la gestion des fournisseurs, la garantie des revenus et la productivité au chapitre des coûts.
2. *Retour aux sources* – Tout au long de 2019, Element procédera à la deuxième vague de 25 projets qui, collectivement, devraient améliorer la rentabilité annuelle avant impôt de la Société de 100 M\$ d'ici la fin de cette année-là. Ces projets seront axés sur l'amélioration du service à la clientèle, l'optimisation de la stratégie de mise en marché et de fixation des prix de la Société, l'amélioration de l'acquisition et de la fidélisation de la clientèle, une meilleure gestion des remises et de l'approvisionnement, un accroissement de l'automatisation et la simplification de l'organisation.

3. *Bâtir l'avenir* – La dernière vague englobera un plus petit nombre de projets, soit entre cinq et 10, qui devraient permettre d'atteindre la pleine amélioration de la rentabilité annuelle avant impôt, soit quelque 150 M\$ d'ici la fin de 2020. Afin de raffermir les assises opérationnelles d'Element, la Société se concentrera alors sur la croissance, en particulier sur les segments relatifs aux parcs de véhicules de moyenne envergure, l'optimisation du personnel de vente et d'autres leviers de croissance stratégique.

Afin de réduire les risques liés à l'exécution de cette transformation et d'assurer que le client ne tire que des expériences positives de cette entreprise, la Société a pris un certain nombre de mesures pour obtenir une exécution rapide : (i) Element a créé un mandat de gestion de la transformation, qui déploiera attention, soutien et imputabilité à l'égard du programme; (ii) Element a également élaboré une nouvelle approche de gestion afin de former et de soutenir son équipe, et fera correspondre la rémunération incitative à l'atteinte de résultats; et (iii) Element se développe avec compétence et confiance grâce à « Gains rapides », et la Société a comblé ses postes de direction avec des leaders chevronnés qui ont réussi à diriger des organisations pendant des périodes de grands changements.

Au cours des dernières semaines, Element a embauché deux dirigeants d'expérience ayant fait preuve d'une capacité à gérer le changement et à obtenir une valeur – M<sup>me</sup> Jacqui McGillivray à titre de chef des ressources humaines, et M. Scott Davidson à titre de vice-président directeur, Expansion des affaires. Ces nominations s'ajoutent à celles déjà annoncées de M. Jay Forbes à titre de chef de la direction, avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> juin, et de M. Vito Culmone à titre de nouveau chef des finances, avec prise d'effet le 16 juillet.

La Société a également remanié son équipe de direction afin d'affecter les bonnes personnes aux postes adéquats dans le but d'offrir la meilleure expérience client qui soit, de rapprocher la direction de la clientèle et des employés de première ligne, de permettre une prise de décision plus rapide et de représenter les priorités stratégiques de la Société, ce qui inclut la nomination de M. Jim Halliday à titre de chef de l'exploitation. Il en résulte une équipe de direction bien équilibrée qui combine à la fois une riche expérience du secteur et des relations bien établies avec la clientèle, à de nouvelles perspectives et à une solide expérience de la gestion du changement.

### **Repositionner 19<sup>th</sup> Capital**

Element a également annoncé que son évaluation stratégique a mené la direction et le conseil de la Société à conclure que toute tentative d'entreprendre un autre redressement de l'entreprise de 19<sup>th</sup> Capital détournerait l'attention de la direction de son entreprise centrale de gestion de parcs de véhicules et du plan de transformation susmentionné. Par conséquent, la Société a annoncé qu'elle a déterminé que la meilleure voie à suivre était d'acquérir le plein contrôle de la coentreprise 19<sup>th</sup> Capital et de liquider l'entreprise en bonne et due forme au cours des 36 prochains mois.

Element a annoncé qu'elle a conclu une convention visant l'achat de la participation restante dans 19<sup>th</sup> Capital auprès des coentrepreneurs actuels d'Element pour une contrepartie nominale, sous réserve du respect de certaines conditions. Aux termes du plan, Element continuera de desservir la clientèle de 19<sup>th</sup> Capital, tout en s'employant à se départir du stock de camions non utilisés, à modifier le processus de montage afin d'améliorer la solvabilité des clients de 19<sup>th</sup> Capital et de réduire les pertes de clients, et à liquider les baux existants. Element ne fera plus d'investissement dans de nouveaux stocks dans le but de soutenir l'entreprise de 19<sup>th</sup> Capital.

Le plan de la Société à l'égard de 19<sup>th</sup> Capital devrait entraîner une charge après impôt d'environ 360 M\$ dans les résultats d'Element au troisième trimestre. Après l'acquisition et le regroupement de 19<sup>th</sup> Capital dans le bilan d'Element, 19<sup>th</sup> Capital devrait représenter un investissement résiduel d'une valeur comptable d'environ 260 M\$, déduction faite de la dette à l'endroit des parties tierces liées.

### **Renforcer le bilan et investir dans des améliorations qui transformeront l'entreprise**

Element a annoncé qu'elle entreprend un certain nombre d'initiatives afin de renforcer davantage la situation financière d'Element tout en débloquent des capitaux en vue de financer les investissements nécessaires dans l'entreprise et de répondre aux besoins de refinancement à court terme. Element compte :

- recueillir 300 M\$ par la vente d'actions ordinaires dans le cadre d'un placement par acquisition ferme;
- réduire le dividende sur les actions ordinaires de 40 % (de 0,075 \$ à 0,045 \$ par action par trimestre);
- mettre en place un régime de réinvestissement des dividendes;
- faire progresser les ventes d'actifs non essentiels, y compris les actifs immobiliers excédentaires;
- refinancer certains actifs adossés à des créances, ce qui élargira la base d'emprunt d'environ 160 M\$.

En plus de créer une plus grande stabilité et une plus grande liquidité à la date de l'annonce, Element s'attend à ce que ces mesures permettront dans les faits de financer au préalable les débentures convertibles de la Société échéant en juin 2019, de sorte qu'il resterait moins de 150 M\$ de cette échéance de débentures à refinancer.

Dans le cadre de ces mesures, la direction a consulté Fitch et DBRS afin d'obtenir leur avis sur l'incidence du plan de transformation, du repositionnement de 19<sup>th</sup> Capital et des diverses initiatives relatives au bilan décrites ci-dessus. À la suite de ces consultations, Fitch et DBRS devraient toutes deux confirmer leur notation de BBB+ pour Element dans l'avenir. Element a également pris contact avec les

membres de son syndicat de prêteurs pour sa facilité de rang supérieur et obtenu leur appui quant à la mise en œuvre du plan stratégique.

### **Perspectives financières**

Element a également annoncé que par suite des diverses initiatives stratégiques et de transformation décrites dans le communiqué, la direction de la Société et le conseil s'attendent à réaliser d'importantes améliorations du bénéfice d'Element. Pour l'exercice 2020, Element devrait générer un résultat d'exploitation ajusté après impôt par action variant entre 0,90 \$ et 0,95 \$.

Veuillez vous reporter aux définitions de « résultat d'exploitation ajusté » et de « résultat d'exploitation ajusté après impôt par action » figurant aux pages 33 et 34 de la rubrique « Description des mesures non conformes aux IFRS » du rapport de gestion d'Element pour la période close le 30 juin 2018, qui peut être consulté sur SEDAR. Pour les périodes d'information futures, la définition de « résultat d'exploitation ajusté » sera modifiée de façon à : (i) retirer l'ajustement au titre de la « quote-part de la perte d'une coentreprise », qui ne sera plus applicable après l'acquisition et la consolidation de 19<sup>th</sup> Capital; et (ii) ajouter un nouvel ajustement à l'égard des frais de restructuration et des autres coûts uniques qu'Element engagera dans le cadre de la mise en œuvre du programme de transformation.

### **Appel public à l'épargne par voie d'acquisition ferme**

Element a également annoncé qu'elle avait conclu une convention avec un syndicat de preneurs fermes dirigé par Marchés des capitaux CIBC, BMO Marchés des capitaux et Barclays Capital Canada Inc. et comprenant Financière Banque Nationale Inc., RBC Marchés des Capitaux et Valeurs Mobilières TD, à titre de cochefs de file. Aux termes de la convention, les preneurs fermes ont convenu d'acheter 45 500 000 actions ordinaires au prix de 6,60 \$ par action ordinaire pour un produit brut total d'environ 300 M\$ (l'« **appel public à l'épargne** »).

Element a attribué aux preneurs fermes une option de surallocation leur permettant d'acheter jusqu'à 6 825 000 actions ordinaires supplémentaires (soit 15 % des actions ordinaires placées dans le cadre de l'appel public à l'épargne) selon les mêmes modalités et sous réserve des mêmes conditions que celles qui s'appliquent à l'appel public à l'épargne et qui peut être exercée, en totalité ou en partie, à tout moment jusqu'au 30<sup>e</sup> jour suivant la clôture de l'appel public à l'épargne. Si l'option est exercée intégralement, le produit brut total de l'appel public à l'épargne sera d'environ 345 M\$.

La Société compte affecter le produit net tiré de l'appel public à l'épargne au remboursement des dettes existantes qui sont exigibles aux termes de la facilité de crédit de rang supérieur de la Société et aux besoins généraux de l'entreprise.

La date de clôture de l'appel public à l'épargne devrait tomber vers le 11 octobre 2018.

### **Régime de réinvestissement des dividendes**

Element a également annoncé qu'elle avait adopté un régime de réinvestissement des dividendes (le « **régime de réinvestissement des dividendes** ») qui sera administré par Société de fiducie Computershare du Canada (l'« **agent aux fins du régime** ») et qui prendra effet au moment où les dividendes devraient être déclarés et payables aux porteurs inscrits d'actions ordinaires au cours du quatrième trimestre de 2018.

Le régime de réinvestissement des dividendes offre aux actionnaires inscrits et véritables admissibles l'occasion de réinvestir leurs dividendes en espèces admissibles payables sur les actions ordinaires pour acheter des actions ordinaires supplémentaires à un escompte de 2 % par rapport au cours en vigueur des actions ordinaires à la Bourse de Toronto, lequel escompte peut être modifié ou éliminé par le conseil à l'occasion.

### **Mesures non conformes aux IFRS**

Dans la présente déclaration de changement important, la direction a employé un certain nombre de termes et de ratios (dont « résultat d'exploitation annuel avant impôt » et « résultat d'exploitation ajusté après impôt par action ») qui n'ont pas de définition normalisée selon les Normes internationales d'information financière (les « **IFRS** ») publiées par le Conseil des normes comptables internationales. Ces termes et ratios sont difficilement comparables aux mesures similaires utilisées par d'autres organisations. Une description complète de ces mesures se trouve dans le rapport de gestion d'Element qui accompagne les états financiers du dernier trimestre ou du dernier exercice, qui ont été déposés sur SEDAR ([www.sedar.com](http://www.sedar.com)). Element estime que certaines mesures non conformes aux IFRS peuvent être utiles pour les investisseurs, car elles constituent un moyen par lequel les investisseurs peuvent évaluer les facteurs clés sous-jacents et le rendement en matière d'exploitation de l'entreprise d'Element, à l'exclusion de certains rajustements et de certaines activités que les investisseurs peuvent considérer comme sans rapport avec le rendement économique sous-jacent de l'entreprise pour une période donnée.

### **Énoncés prospectifs**

La présente déclaration de changement important comporte certains énoncés prospectifs concernant Element et son entreprise. Ces énoncés sont fondés sur les attentes et les perceptions actuelles de la direction d'Element relatives à des événements futurs. Dans certains cas, on reconnaît les énoncés prospectifs à l'emploi de mots ou d'expressions tels que « pouvoir », « s'attendre à », « planifier », « prévoir », « compter », « éventuel », « estimer », « améliorer », « croire » ou de leur forme négative ou à l'emploi du futur ou d'autres expressions similaires. Les énoncés prospectifs se rapportent notamment à ce qui suit : les objectifs, la vision et les stratégies d'Element; l'information financière future d'Element; les flux de trésorerie, la situation financière, le rendement en matière d'exploitation, les ratios financiers, les actifs prévus, la structure du capital et les dépenses d'investissement futurs; le résultat d'exploitation ajusté après impôt par action d'Element; la politique

en matière de dividendes prévue et les projets quant aux dividendes futurs d'Element, y compris la capacité de réaliser ses projets visant à mettre en œuvre un régime de réinvestissement des dividendes; la capacité d'Element d'obtenir les résultats et les avantages provenant de ses initiatives; l'acquisition, la fidélisation et l'expérience de la clientèle; les modifications touchant la direction; les relations avec les fournisseurs; les besoins prévus en liquidités, en capitaux et en financement supplémentaire ainsi que les coûts prévus du financement supplémentaire et la capacité d'accéder à un tel financement; les actifs futurs; la demande de services; la position concurrentielle d'Element; les tendances et défis prévus dans l'entreprise d'Element et les marchés dans lesquels elle exerce ses activités; la base d'emprunt d'Element; les questions relatives à la réalisation et à la nature de l'appel public à l'épargne; les questions relatives à la réalisation de l'acquisition des participations dans 19<sup>th</sup> Capital dont Element n'est pas déjà propriétaire et à l'incidence financière de celle-ci; les questions relatives à l'intégration, à l'exploitation et à l'incidence financière de 19<sup>th</sup> Capital après son acquisition, y compris la capacité d'Element de céder le stock de camions non utilisés de 19<sup>th</sup> Capital, de liquider les baux existants et de modifier le processus de montage afin d'améliorer la solvabilité des clients de 19<sup>th</sup> Capital et de réduire les pertes de clients; la portée, la nature et l'incidence de toute perte de valeur de diverses activités de gestion de parcs de véhicules ou activités non essentielles (y compris celles relatives à 19<sup>th</sup> Capital); la mise en œuvre des intégrations de systèmes et des révisions organisationnelles d'Element; la portée, la nature et l'incidence de tout inducteur de valeur pour la création d'un résultat d'exploitation annuel avant impôt; la capacité d'Element de générer un résultat d'exploitation annuel avant impôt; la capacité d'Element d'accroître le rendement total pour les actionnaires; la capacité d'Element de financer au préalable le remboursement de ses débentures convertibles en circulation à l'échéance, y compris la capacité de réaliser ses projets visant à vendre certains actifs non essentiels; l'incidence prévue sur les notations; et les plans d'investissement en recherche et développement et les gammes de produits d'Element.

De par sa nature, l'information prospective comporte bon nombre d'hypothèses, de risques et d'incertitudes, connus et inconnus et de nature générale ou spécifique, qui contribuent à la possibilité que les prédictions, prévisions, projections et autres énoncés prospectifs ne se concrétisent pas. L'information et les énoncés prospectifs qui figurent dans la présente déclaration de changement important ne sont valables qu'à la date de la présente déclaration de changement important. L'information et les énoncés prospectifs contenus dans la présente déclaration de changement important reflètent plusieurs facteurs, attentes et hypothèses importants d'Element, notamment : l'hypothèse selon laquelle Element exercera ses activités conformément à ses attentes et, s'il y a lieu, à la pratique passée; la tenue de négociations acceptables avec des tiers; le maintien général des conditions actuelles ou, s'il y a lieu, supposées de l'industrie; le maintien des régimes fiscaux et réglementaires actuels (et, dans certaines circonstances, la mise en œuvre de tels régimes proposés); certaines hypothèses en matière de coûts; la disponibilité continue de financements par emprunt et/ou par actions et de flux de trésorerie suffisants pour financer ses besoins en matière de capitaux et d'exploitation, s'il y a lieu; la marge nette sur les intérêts d'Element; la croissance des créances au titre des contrats de location et des

revenus tirés des services; le taux supposé d'inflation par les coûts; les hypothèses quant aux taux de change et aux taux d'imposition applicables; la composition du financement d'Element; le nombre d'actions ordinaires émises au cours de la période applicable et dans le cadre de l'appel public à l'épargne; les modalités des nouveaux instruments émis afin de refinancer les débentures convertibles échéant en 2019 et en 2020 d'Element; les taux de rajustement pour les actions privilégiées en circulation d'Element; le produit tiré des ventes d'actifs non essentiels; le rendement d'exploitation de 19<sup>th</sup> Capital, y compris les modalités auxquelles et l'échéancier selon lequel les actifs non utilisés peuvent être vendus ou loués; la taille de son actif et de son passif; et, dans le cas des énoncés prospectifs relatifs aux perspectives financières, l'hypothèse selon laquelle Element réalisera les avantages prévus du plan de transformation selon les coûts et l'échéancier prévus. Element estime que les facteurs, les attentes et les hypothèses importants reflétés dans l'information et les énoncés prospectifs sont raisonnables; cependant, il n'est pas certain que ces facteurs, ces attentes et ces hypothèses se révéleront exacts.

Les situations et les événements prospectifs décrits dans la présente déclaration de changement important pourraient ne pas survenir et pourraient différer considérablement par suite des facteurs de risque et des incertitudes connus et inconnus touchant Element, y compris les risques relatifs aux secteurs de la gestion et du financement de parcs de véhicules, les facteurs économiques, les risques relatifs à la réalisation de l'achat de nouveaux portefeuilles ou de nouvelles technologies ou à l'ajout de nouveaux clients, les risques relatifs au versement de dividendes, les risques relatifs à l'intégration d'entreprises et de nombreux autres facteurs échappant au contrôle d'Element. Aucun énoncé prospectif ne peut être garanti, et Element ne garantit pas les résultats, les niveaux d'activité ou le rendement futurs. L'information et les énoncés prospectifs, de par leur nature, sont fondés sur des hypothèses et comportent des risques, des incertitudes et d'autres facteurs connus et inconnus qui pourraient faire en sorte que nos résultats ou notre rendement réels ou ceux du secteur diffèrent substantiellement des résultats ou du rendement futurs exprimés ou sous-entendus par cette information ou ces énoncés prospectifs. Par conséquent, les lecteurs ne devraient pas se fier indûment à l'information ou aux énoncés prospectifs. Une description des risques importants applicables à Element se trouve dans le rapport de gestion courant et la notice annuelle d'Element ainsi que dans le supplément de prospectus déposé dans le cadre de l'appel public à l'épargne, et tous ces documents ont été ou seront déposés sur SEDAR et pourront être consultés à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com). Sauf comme l'exigent les lois sur les valeurs mobilières applicables, les énoncés prospectifs ne sont valables qu'à la date à laquelle ils sont formulés, et Element n'a pas l'intention de mettre à jour ou de réviser publiquement un énoncé prospectif, que ce soit à la suite d'un nouveau renseignement, d'événements futurs ou pour toute autre raison, et ne s'engage aucunement à le faire.

### **Pour de plus amples renseignements**

Pour de plus amples renseignements sur le changement important, veuillez consulter le communiqué déposé le 1<sup>er</sup> octobre 2018 sous le profil de la Société sur SEDAR au [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

### **5.2 Information sur les opérations de restructuration**

Sans objet.

### **Rubrique 6 Application du paragraphe 2 de l'article 7.1 du Règlement 51-102**

Sans objet.

### **Rubrique 7 Information omise**

Sans objet.

### **Rubrique 8 Membre de la haute direction**

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec Scott Davidson, vice-président directeur, Expansion des affaires de la Société, au 416-646-5686.

### **Rubrique 9 Date de la déclaration**

Le 3 octobre 2018.